

## Nouvelles vues

Revue sur les pratiques, les théories et l'histoire du cinéma au Québec



# « Tenir, servir et lutter, parfois jusqu'à l'absurde. » Essai de statistiques historiques sur la production et la distribution cinématographiques à l'Office du film du Québec (1961-1975)

Marc-André Robert

Numéro 16, printemps-été 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108070ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1108070ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Observatoire du cinéma au Québec

ISSN

2563-1810 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Robert, M.-A. (2015). « Tenir, servir et lutter, parfois jusqu'à l'absurde. » Essai de statistiques historiques sur la production et la distribution cinématographiques à l'Office du film du Québec (1961-1975). *Nouvelles vues*, (16), 1–22. <https://doi.org/10.7202/1108070ar>

Résumé de l'article

L'Office du film du Québec (OFQ) fut, entre 1961 et 1983, le principal organisme de production et de distribution cinématographiques de l'État québécois servant les ministères et services gouvernementaux. Faute d'études sur le sujet, on dispose de bien peu d'information sur ce produit unique de la Révolution tranquille. Déjà en 1981, les chercheurs Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert soulignaient l'importance de colliger les données de production cinématographique de l'Office du film du Québec. Cet article se veut donc une première amorce en la matière. Il dresse un portrait analytique, quantitatif et qualitatif de la production et de la distribution cinématographiques à l'Office du film du Québec pour la période comprise entre 1961 et 1975. À partir notamment des données extraites des rapports annuels de l'organisme, en les situant dans leur contexte historique respectif, il est possible de désigner trois grandes phases significatives qui permettent de comprendre l'évolution de l'OFQ dans le temps alors que s'opère, en filigrane, le retrait progressif de l'État québécois dans la production cinématographique québécoise. En ressort surtout le clivage entre la perception des administrateurs de l'OFQ en regard à l'importance de la production cinématographique de l'État et celle des gouvernements.

© Marc-André Robert, 2015



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# NOUVELLES VUES

*revue sur les pratiques et les théories du  
cinéma au Québec*

## **« Tenir, servir et lutter, parfois jusqu'à l'absurde. » Essai de statistiques historiques sur la production et la distribution cinématographiques à l'Office du film du Québec (1961–1975)**

**MARC-ANDRÉ ROBERT**

### **Résumé**

L'Office du film du Québec (OFQ) fut, entre 1961 et 1983, le principal organisme de production et de distribution cinématographiques de l'État québécois servant les ministères et services gouvernementaux. Faute d'études sur le sujet, on dispose de bien peu d'information sur ce produit unique de la Révolution tranquille. Déjà en 1981, les chercheurs Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert soulignaient l'importance de colliger les données de production cinématographique de l'Office du film du Québec. Cet article se veut donc une première amorce en la matière. Il dresse un portrait analytique, quantitatif et qualitatif de la production et de la distribution cinématographiques à l'Office du film du Québec pour la période comprise entre 1961 et 1975. À partir notamment des données extraites des rapports annuels de l'organisme, en les situant dans leur contexte historique respectif, il est possible de désigner trois grandes phases significatives qui permettent de comprendre l'évolution de l'OFQ dans le temps alors que s'opère, en filigrane, le retrait progressif de l'État québécois dans la production cinématographique québécoise. En ressort surtout le clivage entre la perception des administrateurs de l'OFQ en regard à l'importance de la production cinématographique de l'État et celle des gouvernements.

Entre 1961 et 1975, soit au cœur de la Révolution tranquille, l'État québécois dispose d'un organisme de production et de distribution cinématographiques (et photographiques [2]) servant l'ensemble des ministères et services gouvernementaux de la province. L'Office du film du Québec (OFQ par la suite) — nouvel avatar du Service de ciné-photographie provincial fondé, lui, en 1941 [3] — est l'un des nombreux produits de l'impulsion réformatrice du gouvernement libéral de Jean Lesage qui balaie alors le Québec. Largement méconnu, cet organisme, petit cousin de l'Office national du film du Canada (ONF par la suite), a pourtant occupé un rôle central, bien que restreint, dans l'affirmation d'une nouvelle référence nationale québécoise au cours des décennies 1960 et 1970. Son répertoire de films, composé surtout de courts métrages d'information gouvernementale (éducatifs, scientifiques, didactiques, touristiques et d'actualités gouvernementales) [4], est distribué partout en province dans les cinémas, les salles parallèles et à la télévision — à partir de ses deux cinémathèques, l'une à Montréal et l'autre à Québec —, mais aussi dans le reste du Canada, aux États-Unis, en France, en Angleterre et même en Amérique latine [5]. Se servant du cinéma comme outil de communication politique, l'OFQ diffuse nationalement et internationalement, en phase avec

l'esprit révolutionnaire tranquille de l'époque, la représentation d'un État québécois résolument moderne (sur les plans économique, social et culturel) et ouvert sur le monde [6].

L'OFQ disparaît toutefois en juin 1975, au lendemain de l'adoption de la *Loi sur le cinéma*. Il est alors intégré à une nouvelle (mais temporaire) Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel (DGCA), qu'une refonte de la même loi abolit en décembre 1983. Comment expliquer cette subite disparition tandis que, parallèlement, l'ONF, organisme gouvernemental de production cinématographique similaire, procède à une redéfinition de son mandat et de ses activités qui l'amène à de nouveaux sommets [7]?

Force est d'admettre que les travaux ayant pour objet l'OFQ et son prédécesseur, le Service de ciné-photographie (SCP par la suite), sont rares, sinon synthétiques. En 1981, les historiens Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert proposaient une compilation des données statistiques sur le cinéma au Québec pour la période de 1896 à 1981. Puisque la « collection complète des Rapports et des Catalogues du Service de Ciné-Photographie [était alors] encore à constituer », Lamonde et Hébert n'offrent toutefois qu'un aperçu des activités du SCP, et plus particulièrement de ses activités de distribution (Lamonde et Hébert, p. 123-124). Quant à l'OFQ, « leur analyse valable est différée, mentionnent-ils, jusqu'au moment où cet organisme colligera sa documentation. » En ce qui a trait spécifiquement à l'OFQ, cet ouvrage se veut donc, au plus, une simple incitation à amorcer véritablement les travaux. Même son de cloche du côté de l'historien Pierre Véronneau qui, dans la revue *Copie zéro*, toujours en 1981, dresse un portrait des activités cinématographiques gouvernementales dans la province de Québec, des années 1920, avec les initiatives du pionnier Joseph Morin au ministère de l'Agriculture, jusqu'en 1963. Il explore le contexte de création du SCP, en mettant en relief la structure administrative et politique de l'organisme, et explique brièvement sa transformation en l'Office du film au début des années 1960.

Dans un article paru en 2010 dans un collectif ayant pour thème le premier ministre Maurice Duplessis et son époque, je me suis également penché sur les activités cinématographiques du SCP dans l'après-guerre, à partir d'une étude des films réalisés par l'abbé Maurice Proulx. J'y explore surtout la relation entre Proulx et le gouvernement Duplessis en montrant la nature propagandiste de ce cinéma.

En tant que spécialiste du cinéma gouvernemental au Canada, et plus spécifiquement de l'ONF, Véronneau renchérit sur l'OFQ en 2006 avec un encart de synthèse sur la « Direction générale des moyens de communication » dans *Le Dictionnaire du cinéma québécois* de Michel Coulombe et Marcel Jean (p. 212-213). Il offre là un résumé bien nourri de l'évolution de l'organisme dans les années 1960 et 1970, tout en présentant certains enjeux significatifs de son parcours (sa place au sein de l'appareil administratif de l'État, sa rivalité avec le ministère de l'Éducation, etc.). Au final toutefois, l'article se veut surtout un outil de référence. De la même manière, l'historien Yves Lever consacre plusieurs pages de nature synthétique au SCP et à l'OFQ dans son *Histoire générale du cinéma au Québec* (p. 103-104, 173-177 et 283); tout comme Antoine Pelletier, ancien directeur adjoint de la

distribution à l'OFQ, dans deux courts articles de vulgarisation. Enfin, le politologue Christian Poirier aborde également l'organisme, dans le second tome de son étude sur le cinéma québécois (Poirier, p. 43-44 et 55-56), simplement pour souligner, au passage, son existence.

On remarque ainsi, à la lumière de ce bref bilan des écrits sur l'OFQ, l'absence de données spécifiques entourant la production cinématographique de cet organisme gouvernemental québécois. À cet égard, cet article vise à dresser un portrait et comprendre l'évolution de la production cinématographique de l'OFQ entre 1961 et 1975. Je cherche à dresser ici un portrait surtout quantitatif des films produits (à l'interne et à forfait) et distribués par l'OFQ — prenant soin, au passage, d'identifier les principaux clients —, ainsi que des ressources financières et humaines de l'organisme associées à la production cinématographique. Loin d'être une analyse exhaustive du contexte administratif et politique dans lequel l'OFQ évolue, je propose tout de même des pistes de réflexion expliquant, en partie, les transformations observées, de façon à dégager une certaine intelligibilité des données statistiques présentées [8]. Par ailleurs, l'objectif de ce travail n'est pas d'interroger la relation entre l'OFQ et l'Office national du film du Canada (ONF), pas plus qu'il ne s'agit d'une étude ayant comme perspective plus large la production cinématographique institutionnelle en contexte canadien, voire nord-américain. L'ajout de telles dimensions à cette analyse aurait pour effet d'allonger considérablement le texte et ferait largement dévier le propos principal.

Le corpus de recherche comprend d'abord les rapports annuels de l'OFQ, dans lesquels sont détaillées, annuellement, les données de production (nombre de films, noms, durée, commanditaires) et de distribution (nombre de copies en cinémathèque, coûts des nouvelles productions, coûts des achats de copies, les demandes de films, nombre de séances données, etc.). Il faut préciser ici que ces rapports annuels sont très inégaux quant aux données de production qu'ils contiennent. Il est parfois impossible de distinguer: 1) les films qui furent réalisés par les équipes de production interne de l'OFQ et à son initiative; 2) les films réalisés également par ces mêmes équipes, mais commandités directement par des ministères ou services gouvernementaux; et 3) les films produits par l'Office, mais réalisés à forfait par des entreprises privées de production (Les Films Richard Lavoie, Les Films Claude Fournier, etc.). Complémentaires aux rapports annuels de l'OFQ, les ouvrages de référence *Les archives de l'Office du film du Québec* (Pelletier, 1977) et *Les productions de l'OFQ* (1971), de même que les fiches bibliographiques des films présentes dans l'outil de recherche en ligne *Pistard* de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui recensent les films produits par l'OFQ dans les années 1960 et 1970, viennent pallier ce problème. Pour certaines années fiscales, les rapports annuels de l'OFQ sont incomplets. Je m'en suis donc remis aux rapports annuels officiels du Secrétariat de la province et des Affaires culturelles.

Font également partie de l'analyse les crédits rapportés dans les Comptes publics de la province pour l'Office du film au chapitre « Secrétaire de la province » de 1961 à 1967, puis au chapitre « Affaires culturelles » de 1967 à 1975. Les crédits rapportés pour le Bureau de censure sont aussi

analysés, pour les années 1963 à 1971, de façon à avoir une idée des activités parallèles du directeur André Guérin (dont *Nouvelles Vues* publia une correspondance avec Gilles Groulx). Ces données précisent les crédits officiels consentis et les dépenses, de même que le nombre et les salaires des employés. Je note au passage, en l'absence de précision à cet égard dans les sources, qu'il est impossible de savoir si les données financières tiennent compte de l'inflation ou pas. Enfin, le catalogue général des films 16mm de 1964 de l'OFQ complète le corpus et permet d'identifier les thématiques de certains des films produits entre 1961 et 1964, consignés dans les rapports annuels [9].

La démonstration se divise en trois parties, selon une trame chronologique correspondant aux tendances observées. Entre 1961 et 1965 d'abord, on remarque que les effectifs et les activités de l'Office du film croissent légèrement tout en se rationalisant. Entre 1965 et 1968, les activités de l'OFQ augmentent fortement en raison de l'attribution de la gestion de la production du matériel audiovisuel pour le pavillon du Québec à l'Exposition universelle de Montréal de 1967. Sauf que cette croissance soudaine cache plusieurs problèmes qui se font sentir. De 1968 à 1975, on assiste à une lente et longue atrophie qui mènera, en 1983, à une disparition subite de l'organisme, conséquence à retardement de l'adoption de la *Loi sur le cinéma* de 1975 qui vient redéfinir complètement le rôle de l'État dans la production cinématographique québécoise.

### **Une transformation nourrie d'espoirs (1961 à 1965)**

Le 6 juillet 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage décrète un arrêté en conseil transférant l'Office provincial de publicité, duquel relève le SCP, du Conseil exécutif au Secrétariat de la province. L'année suivante, en avril 1961, la sanction de la *Loi modifiant la loi du Secrétariat* officialise la scission de l'Office provincial de publicité en deux parties: l'Office du film de la province de Québec (premier nom de l'OFQ) — qui remplace alors le SCP — et l'Office d'information et de publicité du Québec. Dans le rapport annuel qu'il transmet en août 1961 à Lionel Bertrand, secrétaire de la province, le directeur général Joseph Morin se dit d'ailleurs

reconnaissant [envers le] personnel dévoué qui, bien que si longtemps mal payé a, tout de même, tenu le coup et aidé le directeur à atteindre le but dont il est si fier aujourd'hui [et] qui prouve que le Service de Ciné-Photographie a bien mérité l'honneur qu'on lui a fait en le transformant en l'Office du Film de la Province de Québec [10].

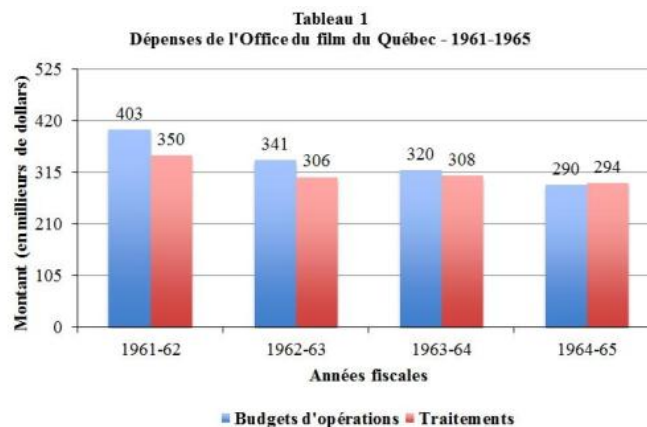
L'espoir est au rendez-vous. La transformation du Service de ciné-photographie en Office du film confère à l'organisme d'État une reconnaissance politique qui s'accompagne d'une plus grande autonomie. Toutefois, explique Pierre Véronneau en citant Michel Brûlé, futur directeur de la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel, les pratiques de gestion et les activités ne changent véritablement qu'à partir de l'entrée en fonction d'André Guérin à la direction de l'OFQ en 1963 :

«[Un] nom nouveau pour un vétuste machin» [alors] que rien n'avait changé; [Brûlé] raillait le système de production existant et les « experts » à qui on confiait les contrats et dont il valait mieux ne pas parler,

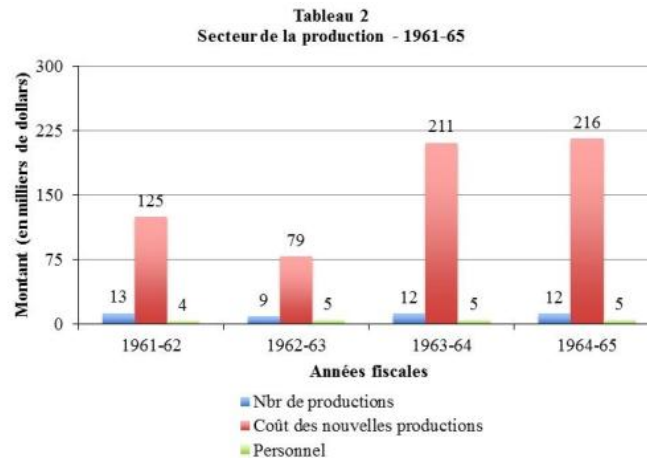
qualifiait les films de navets et concluait que la responsabilité de cet état de choses n'était pas entièrement imputable aux pauvres experts, mais à « l'incurie des dirigeants, leur lenteur administrative et le manque de surveillance exercée. » [...] La venue de Guérin marque vraiment le nouveau départ de la cinématographie provinciale (Véronneau, 1981, p. 9)

Ceci dit, on est loin du contrôle politique partisan de la production exercé par le gouvernement Duplessis [11] — par l'entremise d'Émile Tourigny, le chef de cabinet, notamment — entre 1944 et 1959 (Robert, 2013, p. 76–77).

Joseph Morin demeure en poste jusqu'en 1962, année de sa retraite du service civil. L'ancien directeur de l'Office provincial de publicité et nouveau directeur de l'Office du tourisme du Québec Robert Prévost assure l'intérim jusqu'à la nomination d'André Guérin en mai 1963. Sous la gouverne de ce dernier, l'OFQ entend présenter « une image vraie du Québec » [12]. Le gouvernement Lesage lui confie également la direction du Bureau de censure (BSC) dans un effort visant à rassembler les activités cinématographiques de l'État. Les deux organismes logent alors à la même enseigne dans le vieux Montréal, au 360 rue McGill, l'actuel édifice Gerald-Godin. Administrateur et avocat de formation, ancien diplomate, Guérin opère une gestion serrée des budgets et activités de l'Office du film [13].

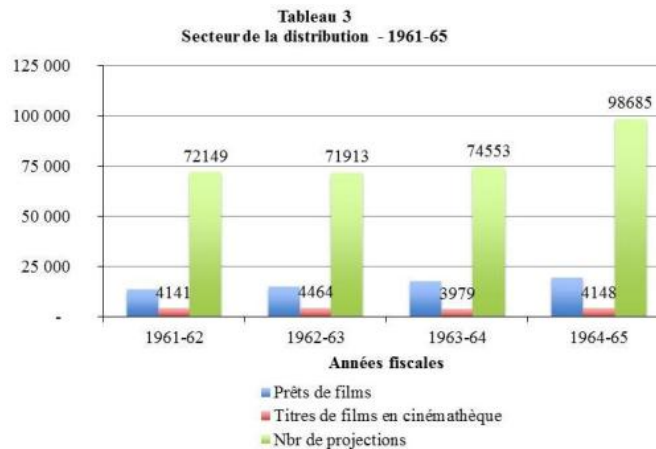


Pour la période comprise entre 1961 et 1965, les dépenses de l'OFQ (salaires des employés, frais de voyage, frais de bureau, achat de matériel, achat de copies de films, frais de distribution, services de production) diminuent de 22 pour cent, passant de 750 000 à 584 000 dollars (tableau 1) [14]. Les dépenses liées aux opérations subissent la plus forte baisse, alors que, du côté des traitements (salaires), l'attrition est attribuable essentiellement à des compressions de personnel qui font passer le nombre d'employés de 87 à 76.



Au chapitre de la production, le nombre de films produits annuellement ne suit pas la même courbe descendante que celle des budgets; il se stabilise : des treize nouvelles productions inscrites au rapport de l'organisme pour l'année fiscale 1961-62, on passe à douze pour l'année 1965-66 (tableau 2). Or, pour l'année 1965-66, l'OFQ s'associe au ministère de l'Éducation et à l'Office catéchétique provincial pour produire une série de quinze films (environ trente minutes chacun), intitulée *Premiers pas*, illustrant « la profonde transformation qui s'est opérée dans la pédagogie de l'enseignement religieux » [15]. Le rapport annuel précise qu'il s'agit là d'une première pour l'Office, « une production d'une aussi grande envergure », « une expérience nouvelle et très enrichissante ». Pour l'année 1964-65, des douze productions inscrites, neuf sont le fruit des équipes internes de l'OFQ, alors que les trois autres furent réalisées à forfait par des cinéastes contractuels. Parmi ceux-ci, notons *Dialogue avec la terre* de Richard Lavoie, un court de vingt-deux minutes traitant de la profession de géologue, destiné aux étudiants des écoles secondaires, qui fut pour le cinéaste le premier point de rencontre avec les Inuits et l'Arctique.

Mais cette diminution du nombre de productions n'est pas attribuable exclusivement à la rationalisation budgétaire à l'Office. En effet, les dépenses liées au coût des productions, loin de diminuer, doublent presque entre 1961 et 1965, passant de 124 000 à 216 000 dollars. En d'autres mots, il y a moins de films réalisés annuellement, mais surtout parce que ceux-ci coûtent plus cher à produire. L'écart drastique entre les données du nombre et du coût des productions de l'année 1961-62 et celles de 1962-63 s'explique essentiellement par l'absence de direction à la tête de l'Office; Robert Prévost, qui assure l'intérim, réduit considérablement les dépenses liées à la production de nouveaux films. Par ailleurs, le personnel employé à ce secteur (réalisateurs et techniciens) ne semble pas non plus touché par la rationalisation des budgets; il se maintient autour de cinq pendant toute la période. Le secteur de la production serait donc, *a priori*, en marge de la tendance budgétaire.



Du côté du secteur de la distribution (tableau 3) — le plus gros secteur d'activités cinématographiques à l'Office du film, faut-il le préciser —, les demandes de prêt de films en provenance des ministères augmentent de façon constante. D'un peu plus de 13 000 demandes consignées en 1961-62, on en recense près de 20 000 en 1964-65, ce qui correspond à 44 % d'augmentation en quatre ans! Le nombre de projections de films organisées par les ministères au sein des différents milieux qui les occupent explose également, passant de 70 000 à près de 100 000! De ce nombre, ce sont celles faites dans les maisons d'enseignement, les universités et les écoles spécialisées qui augmentent le plus. Alors qu'elles représentaient déjà 37 % du nombre total de projections en 1961, elles représentent 58 % en 1965. Quant au nombre total des assistances à ces projections au cours de la période, on passe d'un peu plus de 2 millions de spectateurs à plus de 5 millions et demi. Puisque le secteur de l'éducation représente le principal client de l'OFQ, on s'imagine bien que ces données intègrent nécessairement les nombreux étudiant(e)s qui assistent obligatoirement aux projections... Les rapports annuels ne permettent cependant pas d'en avoir la certitude.

Par ailleurs, la collection de l'OFQ se maintient à plus ou moins 4000 titres (tableau 3), tout comme le nombre total de copies en cinémathèque. Il passe de 10 474 en 1961-62 à 10 881 en 1964-65. Même constat du côté des dépenses annuelles encourues pour l'achat de nouvelles copies de films déjà en cinémathèque. Celles-ci oscillent autour des 90 000 dollars. Le nombre de nouvelles copies achetées cependant grimpe de 734 à 1053. On achète donc plus de copies de films avec le même budget.

Il est à noter enfin que la proportion des copies de films destinées à la distribution générale représente, de façon assez stable tout au long de la période, 80 % du nombre total de copies. Le reste est destiné à la distribution dans les écoles anglo-protestantes.

La période 1961-1965 est celle d'une phase de rationalisation des effectifs à l'Office du film. Si le budget des opérations diminue, tout comme le nombre d'employés, le secteur de la production affiche une certaine stabilité et celui de la distribution croît à une vitesse fulgurante. Il est clair que la



diminution du budget des opérations ne semble pas affecter négativement les secteurs d'activités à l'Office du film, sinon par un accroissement de leur productivité et de leur rendement. Mais n'est-ce pas justement une rhétorique commune des administrateurs lorsqu'il s'agit d'effectuer des coupes budgétaires? Faire mieux avec moins.

Dans leur *Histoire du Québec contemporain*, Linteau, Durocher, Robert et Ricard précisent que l'arrivée au pouvoir des Libéraux de Jean Lesage en juin 1960 a entraîné la mise en place et le développement d'une véritable machine administrative de l'État, beaucoup plus complexe qu'auparavant (p. 689-700). Plusieurs nouveaux ministères voient effectivement le jour, comme les Affaires culturelles en 1961 ou l'Éducation en 1964, ce qui provoque la réorganisation, la scission ou la fusion de ministères existants et des services qui en relèvent. Le développement de l'État conduit aussi à une hausse fulgurante de ses dépenses et à ce titre, curieusement, l'Office du film n'en bénéficie pas, du moins jusqu'en 1965.

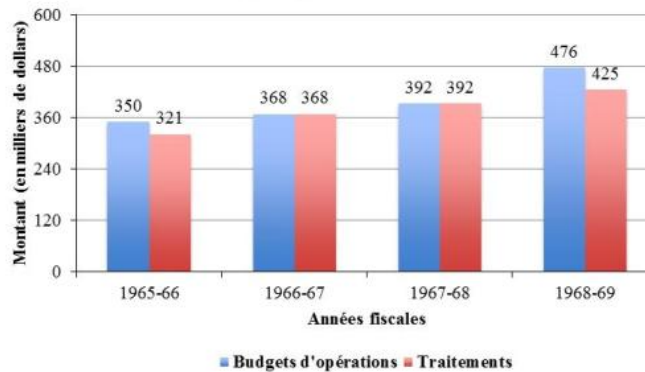
### **« L'audio-visuel au service de la nation » (1965 à 1968)**

La période comprise entre 1965 à 1968 est surprenante. Dès 1964, le gouvernement Lesage attribue à l'Office du film du Québec la responsabilité officielle du matériel audiovisuel du pavillon du Québec de la prochaine Exposition universelle qui doit avoir lieu à Montréal en 1967. L'élection du gouvernement unioniste de Daniel Johnson en 1966 voit la reconduction de ce mandat. Jusqu'en 1967 donc, les ressources de l'Office sont, pour reprendre les mots de l'historien Yves Lever, « consacrées surtout à la préparation des documents filmiques requis » (Lever, 1995, p. 175) pour l'Expo, ce qui semble de bon augure. Signe de l'enthousiasme qui règne, l'institution adopte d'ailleurs, en 1965, la devise : « L'audio-visuel au service de la nation » [16]. Les rapports annuels de l'Office et les dépenses consignées dans les Comptes publics de la province pour la période confirment le renversement de la décroissance budgétaire des années précédentes (tableau 4). Ces répercussions positives de la préparation d'Expo 67 dans les activités cinématographiques de l'organisme se font sentir même jusqu'en 1968.

L'Exposition universelle de Montréal, organisée à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne, est une période d'effervescence. Elle attire la visite du président français Charles de Gaulle pour l'inauguration en juillet. En mars 1967, juste avant l'ouverture de l'Expo, on termine la construction du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine reliant l'île de Montréal à la rive sud du fleuve Saint-Laurent. L'année précédente, c'était l'inauguration des premières stations du métro de Montréal. Spontanément, on peut penser que de telles activités économiques et politiques auraient dû nourrir l'OFQ. Au contraire, dans son premier rapport à titre de directeur [17], Raymond-Marie Léger écrit que

l'année 67-68 ne démarre pas du bon pied. En effet, l'OFQ s'est vu refuser tout crédit pour couvrir les grands événements spéciaux de cette année exceptionnelle, [c.-à-d.] l'Expo, les fêtes du Centenaire et les visites d'État. [...] Petit budget, peu de nouveaux titres [18].

Tableau 4  
Dépenses de l'Office du film du Québec et du Bureau de censure -  
1965-1969



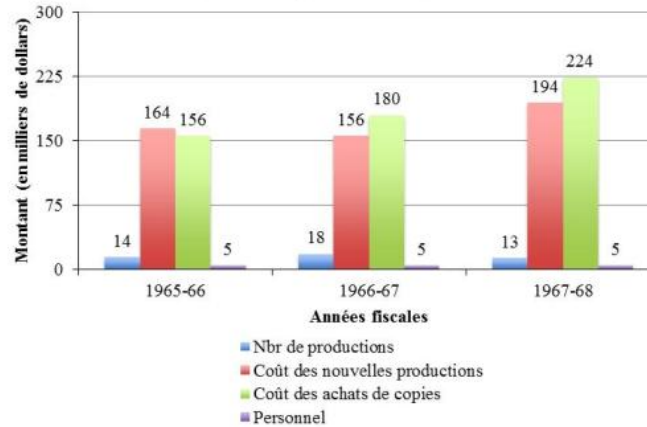
Entre 1965 et 1968, les dépenses totales (traitements et opérations) bondissent de plus de 34 %. À 670 000 dollars en 1965–66, elles franchissent le cap des 900 000 dollars en 1968–69, rattrapant les diminutions encourues dans la première moitié des années 1960 et dépassant même les dépenses totales pour l'année 1961–62. Si, de prime abord, cette augmentation est répartie équitablement entre les dépenses de fonctionnement et celles des traitements (36 pour cent contre 32 pour cent), il en est cependant autrement par la suite.

En 1965, l'adoption d'une loi visant à réformer la fonction publique — grande réalisation du gouvernement Lesage — accorde plusieurs avantages aux employés de l'État, dont une sécurité d'emploi, plus de possibilités d'avancement et des augmentations de salaire. La croissance du budget des salaires à l'OFQ est donc en partie due à cette pressante priorité, pour paraphraser les mots de Linteau, Durocher, Robert et Ricard (p. 421–432). Nonobstant cette croissance de la masse salariale, le nombre total d'employés augmente certes par rapport à la période précédente et se maintient plus ou moins à 83. Ceci dit, on note d'une part un taux de vacance de 20 % et d'autre part, l'embauche de nouveaux employés ne suffit pas à la demande des besoins immenses créés par l'augmentation des opérations. D'ailleurs, Raymond-Marie Léger le déplore dans son rapport annuel de 1967–68 :

Pour la première fois depuis sa fondation, la sixième cinémathèque d'Amérique du Nord n'a pas de statistiques de distribution complètes pour la bonne ou plutôt la mauvaise raison qu'elle manque de personnel. De janvier 1968 à avril 1968, il en a coûté près de mille dollars par mois en allocations pour heures supplémentaires... [19]

Cette croissance globale de l'Office du film s'opère ainsi dans un climat pour le moins tendu.

**Tableau 5**  
**Secteur de la production - 1965-68**

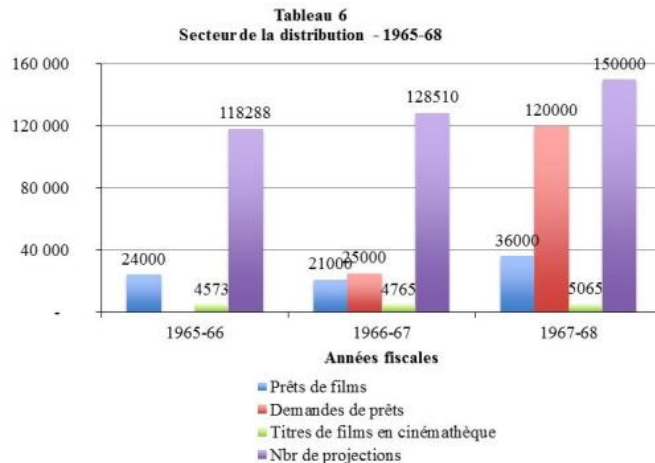


La progression réelle du secteur de la production entre les années fiscales 1965-66 et 1967-68 est difficilement quantifiable en raison de l'absence de données détaillées [20]. Le fonds d'archives de l'OFQ ne contient, pour l'exercice 1965-66, que le bilan du secteur de la distribution. Dans le rapport annuel du Secrétariat de la province, à l'élément Office du film du Québec, André Guérin rapporte un total de 14 productions pour l'année 1965-66, qu'il identifie en tant que « programme courant », auquel « viennent s'ajouter les productions de prestige qui auront la vedette au pavillon du Québec à l'Expo 67 » [21], sans autre précision.

L'ouvrage de l'historien Yves Lever *Le cinéma de la Révolution tranquille : de Panoramique à Valérie*, qui recense la production cinématographique québécoise des années 1960, fournit peu de données sur les activités globales de l'Office du film pour cette année fiscale. Lever rapporte deux films produits par l'OFQ en 1965, et deux autres en 1966. Il s'agit là, certainement, des productions réalisées exclusivement par les équipes internes de l'organisme. Dans le rapport annuel 1966-67, on remarque que deux films furent produits et réalisés à l'interne, les versions anglaises des films de Paul Vézina *Les Éperlans* (1964), intitulé *Smelts*, et *Charlevoix* (paru en 1966 sous le même titre en anglais, mais recensé dans le rapport annuel 1965-66). Le nombre de productions totales (internes et externes) fut très certainement plus élevé que cela. Pour l'année 1966-67 par exemple, le rapport annuel de l'OFQ fait mention d'une production annuelle de 18 films. On peut donc s'imaginer que l'année 1965-66 fut tout aussi dynamique, sinon plus, en raison justement de la préparation de l'Exposition universelle. Le nombre des productions annuelles inscrites dans le tableau 5 se veut une estimation, calculée en fonction des données des années précédentes et suivantes.

Bien que l'on observe une diminution des coûts associés aux nouvelles productions, ceux liés à l'achat de nouvelles copies de films augmentent. Le rapport annuel pour l'année 1967-68 laisse entendre que la majorité des productions furent réalisées à forfait et non par les équipes de production interne de l'Office (réminiscence des années d'opérations du SCP), pour un montant de 122 000 dollars. En l'absence d'un peu plus de données, il est toutefois impossible de mesurer avec

plus d'exactitude les activités de productions entre 1965 et 1968.



Le secteur de la distribution, quant à lui, montre toujours des signes de croissance vigoureuse. Une réduction de son personnel paralyse toutefois ses activités opérationnelles. Dans son rapport de section de 1967-68, le directeur adjoint Alphonse Proulx regrette la perte récente de sept employés au sein de son équipe, perte ayant pour effet d'empêcher la rédaction d'un rapport détaillé de ses activités. Proulx affirme que

cette absence de données statistiques ne doit donc pas être considérée comme un ralentissement de travail, mais bien au contraire comme la conséquence d'une telle recrudescence d'activités que les effectifs humains dont nous disposons n'ont pu suffire à la tâche [22].

Il précise de plus que cet état des choses avait été prévu depuis longtemps et que les autorités compétentes en avaient été alertées. Rien n'avait toutefois été fait qui fût de nature à éviter la crise.

Le personnel du secteur de la distribution est ainsi appelé à laisser de côté bien des tâches, à modifier ses fonctions et à assumer beaucoup d'heures supplémentaires.

L'augmentation du nombre de prêts consentis est un bon indicateur de la croissance du secteur. À partir de l'année fiscale 1966-67, on observe un premier écart (quantifié dans le rapport annuel) entre le nombre de prêts et le nombre de demandes de prêts enregistrées. Le personnel ne suffit plus à la tâche. On parvient alors à donner suite à 84 % des demandes. L'année suivante, l'écart se creuse dangereusement : seulement 30 % des demandes sont finalisées (tableau 6)!

Les seules autres statistiques produites par le secteur en 1967-68 sont celles, approximatives, du nombre de projections de films, établi à 150 000, et du nombre de nouveaux titres ajoutés à la collection de la cinémathèque, chiffré à 300. Si on compare le nombre de projections organisées au cours de l'année fiscale 1967-68 à celui de l'année 1965-66, on observe une augmentation de 27 %, tandis que le répertoire des films croît à raison de 10 %. Le nombre total de copies de films passe enfin d'un peu plus de 12 000 à environ 13 000.

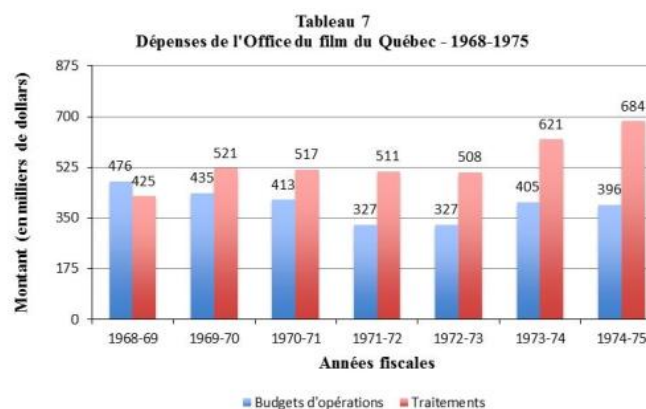
Parmi les productions marquantes de la période, on retient *Charlevoix* de Paul Vézina, un film touristique inspiré de la tradition des *travelogues* américains, qui se voit honoré du Certificat de mérite de l'Association canadienne du tourisme; *Le Dossier Nelligan* (1968) de Claude Fournier, une reconstitution historique du contexte dans lequel vécut le poète Émile Nelligan; puis *Du général au particulier* (1967) de Claude Fournier (et Paul Vézina [23]), sur la venue du général de Gaulle à Montréal à l'occasion de l'inauguration d'Expo 67.

Pour l'année 1965–66, le milieu de l'éducation représente toujours le plus gros client de l'Office du film. Des 118 000 projections organisées cette année-là, 65 % d'entre elles le sont dans les maisons d'enseignement, commissions scolaires et autres écoles. On se souvient qu'en 1964–65, c'était 58 %. On peut présumer que cette augmentation considérable en l'espace d'une seule année fiscale s'est certainement maintenue, sinon accrue au cours des deux années suivantes. Quant à l'assistance, c'est 6,5 millions de spectateurs qui assistent aux projections, soit un million de plus qu'en 1964–65.

Au contraire donc de la période précédente, les années 1965 à 1968 montrent une croissance considérable des activités de l'Office du film, du moins pour le secteur de la distribution. La réduction du personnel de cette section entraîne cependant des problèmes opérationnels qui, dès 1967, commencent à gangréner le fonctionnement de l'organisme en entier. Loin de s'améliorer, cette situation atteindra des sommets au cours de la période suivante.

### Un désinvestissement progressif de l'État (de 1968 à 1975)

Le 22 novembre 1967, un arrêté en conseil de la Chambre du Conseil exécutif ordonne le transfert du contrôle de l'OFQ du Secrétariat de la province aux Affaires culturelles, selon le lointain souhait d'André Guérin et au grand plaisir de son successeur, Raymond-Marie Léger. Cette promesse de jours meilleurs pour l'organisme se heurte toutefois rapidement au désinvestissement progressif de l'État dans la production cinématographique, en phase avec l'orientation idéologique économiciste du gouvernement de Robert Bourassa.

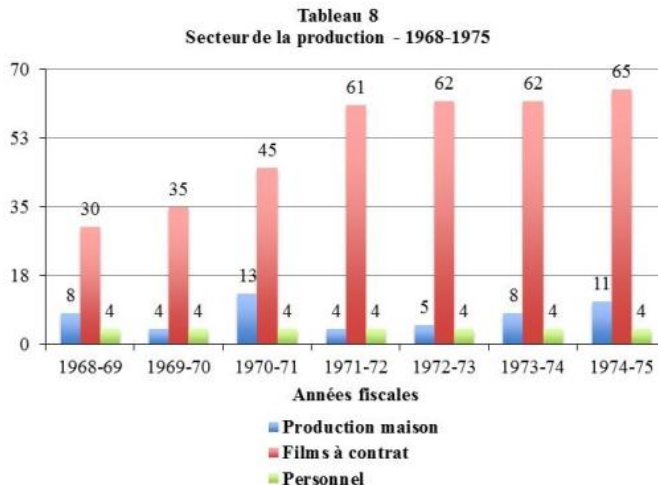


De 1968–69 à 1974–75, la situation à l'Office du film se détériore progressivement, au point de

faire stagner le budget des opérations autour de 400 000 dollars, soit une diminution de près de 10 % par rapport au budget des opérations de 1967-68. Le budget des traitements, lui, augmente sur l'ensemble de la période de plus de 60 %; une croissance attribuable toutefois à la renégociation de la convention collective des employés de l'État en 1972-73, qui leur accorde alors d'importantes augmentations de salaire. Dans les faits, l'Office du film perd 12 employés (83 à 71), ce qui n'est rien pour améliorer la situation difficile amorcée vers la fin de la période précédente.

Mais ce qui témoigne le plus du mal qui afflige l'institution est l'écart croissant entre les salaires et les opérations. En 1968, les opérations représentent 53 pour cent des dépenses totales de fonctionnement de l'Office. En 1975, ce n'est plus que 42 pour cent (tableau 7).

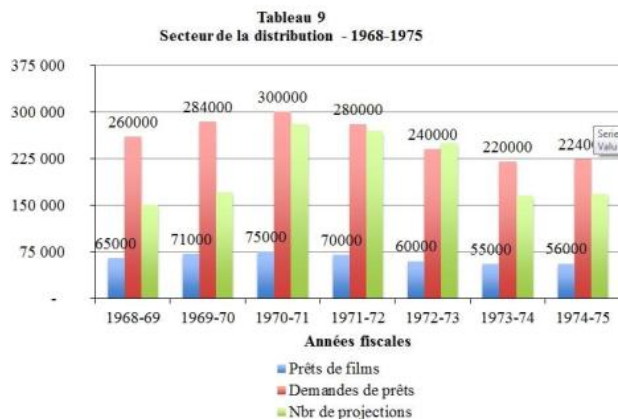
Dès 1969, la direction, consciente du manque cyclique de financement de l'OFQ, instaure pour la première fois une grille de prix de vente de ses documents selon leur durée et leur format. Gilles-Mathieu Boivin, directeur de la distribution, en fera d'ailleurs l'annonce aux partenaires du milieu à l'occasion d'un colloque organisé en mai 1974 [24].



Dans le secteur de la production, on observe que le nombre de films réalisés annuellement par les équipes de production interne de l'Office vacille au cours de la période, passant de 8 productions en 1970-71 à 11 productions en 1974-75, mais avec quelques creux. La proportion du nombre de contrats de productions confiés à l'entreprise privée, elle, augmente. Elle représente 79 % de la production totale de l'OFQ en 1968-69, puis 85 % en 1974-75. Cette situation amène le directeur du secteur, Jacques Parent, et la cinéaste et monteuse Dorothee Brisson à s'occuper de plus en plus de gestion de projets (relations, contrats, suivis). Cette situation témoigne de la volonté déjà manifeste du gouvernement de se délester d'une filière, la production cinématographique, qu'il juge non profitable.

Cette volonté s'accomplit d'ailleurs en 1975 avec l'adoption de la première *Loi-cadre sur le cinéma*. Cette loi, rappelons-nous, créait l'Institut québécois du cinéma, chargé de « répartir les fonds que l'État destine au secteur privé », en plus de réduire au minimum le pouvoir de producteur de

l'OFQ au sein de la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel. Pierre Véronneau confirme « que les ministères contournent [même l'Office du film du Québec], font appel à l'industrie privée et vont jusqu'à créer des unités de production, comme le fait le ministère de l'Éducation avec sa Direction générale des moyens d'enseignement. » (Coulombe et Jean, p. 213)



Du côté de la distribution, pour la première fois dans l'histoire de l'OFQ, la situation montre des signes d'instabilité. D'abord, les données statistiques contenues dans les rapports annuels de l'Office et du ministère des Affaires culturelles sont, bien souvent, approximatives, sinon fragmentaires. Il semble que le personnel affecté à l'administration de ce secteur ne suffit plus à la tâche ou alors que les processus de suivi et de contrôle sont réduits à leur plus simple expression. Dans les faits, le secteur de la distribution perd deux employés entre 1970 et 1975, tandis que le budget de fonctionnement stagne.

Le nombre de projections des films de l'Office organisées au Québec a augmenté de façon importante jusqu'au tournant des années 1970, dépassant les 280 000 visionnements! Les cinq années suivantes témoignent cependant d'une régression surprenante qui ramène le nombre de visionnements au niveau de la fin de la décennie précédente (tableau 9) [25]. L'assistance aux séances affiche même un recul, ce qui ne s'était jamais vu depuis la création de l'Office. Le nombre de spectateurs grimpe temporairement à 10 millions pour l'année 1972-73 — un sommet, ceci dit! —, mais chute de moitié l'année suivante, puis dégringole à 3,5 millions à la fin de la période.

Le volume des prêts de films affiche, lui aussi, une régression, alors que le secteur de la distribution doit conjuguer avec une demande croissante de la part des clients. Son directeur, Gilles-Mathieu Boivin, constate que l'Office ne parvient à répondre qu'à seulement 25 pour cent des demandes. Sur 300 000 demandes pour l'année 1970-71, 75 000 se formalisent en prêt. Boivin signale qu'il « y a eu beaucoup de mécontentement dans notre clientèle. J'ai souvent entendu : "je ne demande plus de films à l'OFQ, on ne peut jamais les recevoir", et c'est vrai trop souvent [26]. »

Quant au nombre de titres en cinémathèque, il augmente de façon constante jusqu'au tournant des années 1970 (environ 5300), mais se stabilise ensuite. En 1972, le secteur de la distribution crée

une collection d'archives destinées à la vente (tous les films non produits par l'OFQ) qui ampute le répertoire officiel d'un peu plus de la moitié de ses titres (2500). En 1974-75, la collection compte environ 3000 titres.

L'instabilité générale du secteur de la distribution devient vite source d'urgence et de questionnements de la part de la direction. De concert avec le directeur Léger, Gilles-Mathieu Boivin organise, en 1974, des états généraux sur la situation de la distribution cinématographique au Québec. Le colloque, intitulé *Distribu-Beq*, dure trois jours et rassemble plusieurs intervenants du milieu. Les objectifs du colloque, énoncés dans son programme, confirment l'urgence de la situation et la nécessité des actions à poser [27]. L'initiative de ce colloque montre que l'OFQ cherche définitivement à s'affirmer et à s'ancrer dans le secteur cinématographique québécois. Il cherche, par ailleurs, à s'allier aux autres acteurs du secteur de la distribution de façon à augmenter le poids de sa voix auprès des instances politiques décisionnelles.

Comment expliquer alors cette longue agonie de l'Office du film, alors qu'un vent nouveau venait à peine de lui être insufflé par la préparation des événements d'Expo 67? En 1967, le gouvernement Johnson conférait pourtant une première vocation à la mission de l'Office du film en le faisant passer au ministère des Affaires culturelles. Pierre Véronneau décrit même cet événement comme un appel « à une fonction plus importante » (Coulombe et Jean, p. 212). L'année 1967 marque aussi l'effacement progressif d'André Guérin au poste de directeur général (jusqu'à sa démission en 1971) et son remplacement par Raymond-Marie Léger [28]. Selon Véronneau toujours, Léger interprète d'ailleurs son mandat dans « la ligne de l'ONF », souhaitant « que les productions de l'OFQ reflètent davantage le dynamisme du cinéma et de la société québécoise » (Coulombe et Jean, p. 212). Des événements qui, somme toute, semblaient de bon augure.

Le contexte socioéconomique offre plusieurs réponses à ce déclin. Si les années 1960 voient l'essor fulgurant d'une nouvelle machine administrative de l'État, les dépenses publiques explosent littéralement en dépit d'une hausse des revenus. Tant et si bien que les déficits s'accumulent année après année, et à un rythme alarmant, pour bientôt atteindre des sommets au milieu des années 1970. Le gouvernement Bourassa n'a d'ailleurs d'autre choix que de procéder à des compressions budgétaires. L'Office du film, comme bien d'autres organismes et services gouvernementaux de l'époque, est donc victime de la croissance (trop?) rapide de l'État et des débordements qui s'en suivirent.

Par ailleurs, dans une lettre adressée au sous-ministre des Affaires culturelles Guy Frégault, et datée du 15 avril 1975, soit peu de temps avant la disparition de l'Office du film, Raymond-Marie Léger y va d'une révélation qui laisse paraître une certaine frustration par rapport à la valeur réelle de la production cinématographique gouvernementale au sein de l'État et celle souhaitée par les deux hommes :

Au cours des quatre dernières années, dont chacun reconnaît maintenant qu'elles ont été pour le moins



difficiles, l'OFQ a tenu, servi et lutté — parfois jusqu'à l'absurde. J'imagine qu'un jour, quelque véritable historien du cinéma racontera ce cheminement. On verra alors l'importance du rôle qu'à silencieusement joué l'OFQ dans la reconnaissance d'une cinématographie authentiquement québécoise. Si nous craignons le jugement de Dieu, celui de l'Histoire ne troublera jamais notre sommeil [29].

Léger appelle la sollicitude de l'historien que fut Guy Frégault avant d'occuper ses fonctions de sous-ministre lorsqu'il écrit souhaiter le regard d'un « véritable historien » dans les affaires de l'Office du film. D'ailleurs, les deux partageaient une amitié et un respect par-delà leur carrière respective. Aux funérailles de Frégault en 1977, Léger prononcera un discours vantant les grandes qualités personnelles et professionnelles de son ami et mentor. Aussi, on devine que Frégault puisse déplorer tout autant la situation, ardent défenseur qu'il fut de la place et du rôle de la culture au sein de l'État [30]. Destinée à Frégault, cette lettre est aussi envoyée en copie conforme à Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles. Raymond-Marie Léger étant un habile et rusé poète, il est fort à parier qu'elle était véritablement destinée à ce dernier, du moins si on en croit cette flèche qui laisse entendre son incompetence pour gérer les dossiers culturels de l'État.

Jacques Parent, directeur du secteur de la production à l'Office du film dans les années 1970, nous confiait que, selon lui, Hardy ne comprenait tout simplement pas le travail fait à l'Office du film [31]. C'est aussi l'avis du cinéaste Jean-Claude Labrecque [32]. En entrevue, Labrecque nous disait même se souvenir d'une possible inimitié régnant entre le premier ministre Daniel Johnson et la direction de l'OFQ entre 1966 et 1968 [33]. Tout ceci n'est évidemment que mémoire d'homme, et donc difficilement vérifiable. Par contre, additionné à la lettre du directeur Léger et au contexte budgétaire et administratif instable, on peut imaginer des frictions politiques et administratives à l'Office du film. D'autant plus que le contexte de préparation et de négociations de *La loi-cadre du cinéma* de 1975 amenèrent de vives discussions quant à l'avenir de l'OFQ. André Guérin et Raymond-Marie Léger souhaitent ardemment l'élargissement du rôle et du statut de l'organisme, similaire à celui de l'ONF, qui viserait le développement d'une cinématographie essentiellement nationale, tandis que Michel Brûlé et le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy se voulaient les défenseurs d'une éventuelle Direction générale répondant strictement aux besoins des ministères et services gouvernementaux et ayant pour fonctions principales la coordination et l'encadrement des projets de films. Enfin, les années 1970 amenèrent également le durcissement de l'opposition entre l'OFQ et le Service général des moyens d'enseignement (SGME) du ministère de l'Éducation à propos de la production des films éducatifs et pédagogiques (Lévesque, 1995, p. 283).

### **Conclusion**

L'analyse des données de production et de distribution de l'Office du film du Québec, contenues dans ses rapports annuels et dans les Comptes publics de la province de Québec, entre 1961 et 1975, donnent à penser que les autorités politiques québécoises eurent du mal à percevoir et à positionner le mandat et le rôle de cet organisme au sein de l'État. En effet, la seule et courte phase de croissance

observée à l'OFQ, soit 1965–1968, tient essentiellement à un contexte socioculturel exceptionnel, à savoir la préparation et la tenue de l'Expo 67. En plaçant l'OFQ en charge du pavillon du Québec, le gouvernement semble pourtant lui reconnaître un rôle et une fonction de premier plan dans l'affirmation d'une nouvelle référence nationale québécoise. Or, la longue agonie qui suivit dans les années 1970 ne peut que contredire cette idée, tout comme la restructuration des effectifs et des budgets au cours des cinq premières années de la décennie 1960. Il est clair que les compressions budgétaires du gouvernement Bourassa ne touchent pas que l'Office du film. Mais l'apparente rigidité des relations entre le directeur Léger et le ministre Denis Hardy laisse croire à un désintérêt progressif de l'État dans la production interne de l'Office à partir des années 1970, sinon à une opposition croissante des deux hommes quant au rôle et aux objectifs de l'organisme au sein de l'appareil de l'État.

En cette période de commémorations de la Révolution tranquille — qui nous amène, historiens et chercheurs, à en interroger les acteurs et réalisations —, l'expérience de l'Office du film du Québec offre un regard unique sur les décennies 1960 et 1970. Car l'histoire de l'OFQ est essentiellement celle de la faillite d'une vision étatique de la culture et des communications. Pendant plus de vingt ans, quarante ans même si on compte les années d'existence du Service de ciné–photographie, l'Office du film du Québec aura servi l'État québécois, parfois envers et contre tous, en faisant du film éducatif, scientifique, touristique ou d'actualité un médium d'information et de formation auprès des citoyens. Certes, l'Office du film est quelque chose comme un acte manqué. Mais c'est surtout un projet qui témoigne de l'esprit de dévotion et d'acharnement qui animait alors les Québécois dans les décennies 1960 et 1970. Son histoire montre, une fois de plus, l'idéalisme des gens de la Révolution tranquille. Et en ces temps de cynisme populaire généralisé à l'égard de la politique et des institutions, il est bon de se rappeler qu'il fut un temps où tout était possible, en dépit des échecs.

## NOTES

[1] Cet article est tiré d'une communication scientifique présentée à l'occasion du 64e Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, le 21 octobre 2011 à Trois–Rivières, et ayant pour titre « “Des employés dévoués... si longtemps mal payés.” La production cinématographique à l'Office du film du Québec, 1961–1975 ».

[2] En plus de ses activités cinématographiques, l'Office du film du Québec agit à titre de photographe officiel du gouvernement québécois. Son impressionnante collection de clichés, conservée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ne fait toutefois pas partie du corpus de recherche pour cet article.

[3] À l'initiative de l'agronome et fonctionnaire au ministère de l'Agriculture Joseph Morin, pionnier de la propagande agricole par le cinéma, et de concert avec le prêtre–agronome et cinéaste Maurice Proulx, le premier ministre libéral Adélard Godbout décide, au début des années 1940, de centraliser

l'ensemble des moyens de production cinématographique des ministères de la province en créant le Service de ciné–photographie (ou Ciné–photo). Joseph Morin en devient le premier directeur général, jusqu'en 1962. Voir Marc–André Robert, « Duplessis et la propagande cinématographique : le Service de ciné–photographie et le cinéma documentaire de l'abbé Maurice Proulx, 1944–1959 », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son époque, son milieu*, Québec, Septentrion, 2010, p. 196–217.

[4] Ce répertoire s'apparente certainement au genre documentaire, tout en étant particulier. Les techniques filmiques (cadrage, montage, narration, etc.) sont semblables, sauf qu'il y a très rarement une mise en perspective présentant les deux côtés de la médaille. Les films du SCP et de l'OFQ servent d'abord et avant tout un intérêt politique, parfois partisan, bien qu'il y ait un objectif clair et avoué d'éducation populaire. C'est en ce sens que les films d'information gouvernementale se distinguent des documentaires artistiques.

[5] Sur la scène internationale, les films de l'OFQ sont distribués surtout par les pays où se trouvent des délégations générales du Québec : New York, Paris et Londres.

[6] Signe de l'importance grandissante des communications au sein de la politique québécoise, le gouvernement unioniste de Jean–Jacques Bertrand crée d'ailleurs le premier ministère des Communications du Québec en 1969.

[7] OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA, « Notre histoire : les années 1970 », *ONF.ca* [en ligne], [www.onf.ca/historique/1970–1979/](http://www.onf.ca/historique/1970-1979/) (page consultée le 5 janvier 2014).

[8] Ces réflexions seront approfondies notamment à travers la thèse que je termine. À partir d'une étude institutionnelle de l'Office du film du Québec, ma thèse vise à comprendre l'utilisation politique du médium cinématographique comme outil de communication par l'État québécois entre 1961 et 1975.

[9] Il s'agit du seul catalogue officiel du répertoire de l'Office du film du Québec auquel j'ai eu accès.

[10] OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1960–1961*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec, p. 13.

[11] À cette époque, Duplessis lui-même pouvait commander directement la production d'un film aux dirigeants du SCP, comme ce fut le cas pour *Le Tabac jaune du Québec* (1951), réalisé par l'abbé Maurice Proulx.

[12] OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1963–1964*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[13] Jusqu'en 1967, André Guérin procède à une véritable « révolution copernicienne de la censure », pour reprendre les mots de l'historien Yves Lever. S'appuyant sur le rapport Régis de 1962, il met fin à la censure cinématographique, pour le remplacer par un système de classification des films par groupes d'âge. Voir Yves Lever, *Anastasia ou la censure du cinéma au Québec*, Québec, Septentrion,

2008, p. 199-204.

[14] Pour ces données, voir QUÉBEC (PROVINCE), *Comptes publics de la province de Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1961-1965.

[15] OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1965-66*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec, p. 4-5.

[16] QUÉBEC (PROVINCE), *Rapport annuel du Secrétariat de la Province pour l'année 1965-1966*, Éditeur officiel du Québec, 1966, p. 67.

[17] André Guérin est toujours, officiellement, directeur de l'Office du film, mais il se consacre davantage à ses fonctions au sein du nouveau Bureau de surveillance (anciennement le Bureau de censure). Il prend sa retraite de l'OFQ en 1971, mais Raymond-Marie Léger, qui lui succèdera, assure un intérim officieux entre 1967 et 1971.

[18] OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1967-1968*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[19] OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1967-1968*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[20] Les données reportées dans le tableau quant au nombre d'employés sont des estimations calculées en fonction des périodes précédente et suivante. Les données du coût annuel des productions et achats de films sont tirées des Comptes publics de la province. QUÉBEC (PROVINCE), *Comptes publics de la province de Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1965-1968.

[21] QUÉBEC (PROVINCE), *Rapport annuel du Secrétariat de la Province, 1965/66*, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 67-68.

[22] PROULX, Alphonse, « L'exercice 1967-1968 à la Section de Distribution de l'OFQ », dans OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1967-1968*, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[23] Le film est en partie celui de Paul Vézina et de Charles Desmarteau, qui furent les instigateurs du projet. Les séquences de l'arrivée du général de Gaulle à Québec et sa montée du Chemin du Roy, de même que celles de l'Hôtel de ville de Montréal, sont filmées par Vézina et Desmarteau. Faute de budget pour les productions internes à l'OFQ, Claude Fournier s'est vu confier le projet par la direction de l'Office.

[24] BOIVIN, Gilles-Mathieu, « Politique de distribution commerciale et reproduction des documents audiovisuels produits par l'Office du film du Québec », document tiré d'une conférence donnée à l'occasion du colloque *Distribu-Beq*, 23 mai 1974, p. 3-5.

[25] Les données sont tirées du rapport annuel rétrospectif de 1974-75. Voir OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapport annuel de l'Office du film du Québec pour l'année 1974-1975*, Fonds Ministère de la

Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[26] BOIVIN, Gilles-Mathieu, [L'Office du film du Québec et sa distribution, datée du 22 mai 1974], Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[27] Ces objectifs, en neuf points, sont : 1) remettre en question le rôle passé et actuel et penser le futur de l'OFQ dans le domaine de la distribution des documents audiovisuels au Québec ; 2) consulter les personnes concernées par la distribution de documents audiovisuels au Québec sur le rôle de l'OFQ en ce domaine ; 3) obtenir des participants leur critique constructive par rapport au rôle joué par l'OFQ jusqu'à ce jour en matière de distribution et dégager de cette critique de nouvelles lignes d'orientation ; 4) soumettre à Distribu-Bec les hypothèses d'une orientation nouvelle, compte tenu de notre expérience, de l'évolution de la technologie depuis quelque vingt ans, de l'exploitation de cette technologie par les consommateurs de produits audiovisuels, des limites d'opération qui sont les nôtres, afin d'améliorer la qualité et la quantité de nos services ; 5) envisager, avec les intéressés, l'opportunité de décentraliser, de régionaliser nos services de distribution et à quelles conditions de part et d'autre ; 6) étudier certains différents services nouveaux que l'OFQ pourrait assumer dans la distribution audiovisuelle au Québec ; 7) obligatoirement, tenter de situer le rôle de l'OFQ par rapport aux autres et nombreux organismes publics et privés qui œuvrent dans ce secteur ; 8) transmettre de l'information sur l'OFQ en général et sur ses productions en particulier ; 9) permettre au personnel de l'OFQ d'entrer en contact avec « tout ce beau monde de l'audiovisuel » au Québec préoccupé par les mêmes objectifs que les nôtres. Voir OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, « Programme du colloque *Distribu-Bec* », Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec, 1974.

[28] Ancien producteur et réalisateur à l'ONF dans les années 1950, Léger s'était également vu nommé adjoint au commissaire général du pavillon du Québec d'Expo 67.

[29] LÉGER, Raymond-Marie, [Lettre à Guy Frégault accompagnant le rapport annuel de l'OFQ de 1974-75 et datée du 15 avril 1975], Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Série Office du film du Québec.

[30] Pour mesurer la dévotion et l'engagement de son service public à l'égard de la culture, il faut lire ses mémoires. Voir Guy FRÉGAULT, *Chronique des années perdues*, Ottawa, Leméac, 1976, 250 p.

[31] Entrevue personnelle de Marc-André Robert avec Jacques Parent, 3 août 2011.

[32] Jean-Claude Labrecque a fait ses classes de cinéaste au Service de ciné-photographie dans les années 1950 et a gravité autour de l'Office du film pendant les années 1960.

[33] Entrevue personnelle de Marc-André Robert avec Jean-Claude Labrecque, 18 août 2011.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Sources primaires**

OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Rapports annuels de l'Office du film du Québec, 1960-1975*, Centre

d'archives de Québec, série Office du film du Québec (E6, S7, SS2, versement 1983-04-000/32).

OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Un bien étrange paradoxe : bilan 1970-75 de l'Office du film du Québec*, Québec, mars 1976. Centre d'archives de Québec, série Office du film du Québec (E6, S7, SS2, versement 1983-04-000/32).

### **Sources secondaires**

QUÉBEC (PROVINCE), *Comptes publics de la province de Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1961-1975/76.

QUÉBEC (PROVINCE), *Rapports annuels du ministère des Affaires culturelles*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1967-1974/75.

QUÉBEC (PROVINCE), *Rapports annuels du Secrétariat de la Province*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1961-1966/67.

OFFICE DU FILM DU QUÉBEC, *Catalogue général des films 16mm 1964*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1964, 399 p.

PELLETIER, Antoine, *Catalogue des films d'archives*, 3 vol., Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980.

PELLETIER, Antoine, *Les archives de l'Office du film du Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976, 148 p.

### **Ouvrages**

COULOMBE, Michel et Marcel JEAN (dir.), *Le dictionnaire du cinéma québécois*, nouvelle édition revue et augmentée par Michel Coulombe, Montréal, Boréal, 2006, 821 p.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socioéconomique du Québec*, 4<sup>e</sup> édition, Québec, Septentrion, 2009, 458 p.

FRÉGAULT, Guy, *Chronique des années perdues*, Ottawa, Leméac, 1976, 250 p.

LAMONDE, Yvan et Pierre-François Hébert, *Le cinéma au Québec : essai de statistiques historiques (1896 à nos jours)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 478 p.

LEVER, Yves, *Anastasia ou la censure du cinéma au Québec*, Québec, Septentrion, 2008, 330 p.

LEVER, Yves, *Histoire générale du cinéma au Québec*, nouvelle édition refondue et mise à jour, Montréal, Boréal, 1995, 635 p.

LEVER, Yves, *Le cinéma de la Révolution tranquille : de Panoramique à Valérie*, Montréal, Yves Lever, 1991, 732 p.

LINTEAU, Paul-André et al. (dir.), *Histoire du Québec contemporain, tome 2 : Le Québec depuis 1930*, nouvelle édition revue, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.

ROBERT, Marc-André, *Dans la caméra de l'abbé Proulx : la société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, 231 p.

### **Articles**

PELLETIER, Antoine, « Il était une fois un Office du film du Québec... », *À rayons ouverts*, n° 79, 2009, p. 18-22.

PELLETIER, Antoine, « L'aventure de l'Office du film du Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 38, 1994, p. 44-47.

ROBERT, Marc-André, « Duplessis et la propagande cinématographique : le cas des documentaires de l'abbé Maurice Proulx, 1946-1959 », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 196-217.

VÉRONNEAU, Pierre, « Le cinéma gouvernemental », *Copie zéro*, n° 11, 1981, p. 6-12.

### **DESCRIPTIF BIOGRAPHIQUE**

**Marc-André Robert** est candidat au doctorat en histoire à l'Université Laval et professeur en documentation au Collège de Maisonneuve. Spécialiste de l'histoire du cinéma gouvernemental au Québec et des rapports entre le cinéma et l'histoire, il s'intéresse également au cinéma *underground* et marginal, de même qu'aux films de famille. La thèse qu'il prépare porte sur l'utilisation politique du cinéma comme outil de communication de masse par l'État québécois, entre 1961 et 1975, à partir d'une étude de l'Office du film du Québec. Son plus récent ouvrage, *Dans la caméra de l'abbé Proulx : la société agricole et rurale de Duplessis*, est paru chez Septentrion à l'automne 2013.